

# BAIE-MAHAULT

# MONTRE PATTE VERTE



Rapport de développement durable **2023**



VILLE DE  
BAIE-MAHAULT



# EDITO

**Chères Baie-Mahaultiennes, chers Baie-Mahaultiens,**



**Hélène POLIFONTE-MOLIA**  
*Le Maire*

Baie-Mahault, cœur battant de la Guadeloupe, incarne une histoire de transformation et de résilience. En seulement trois décennies, notre commune est passée d'une bourgade rurale à un pôle économique majeur, pilier de la communauté d'agglomération Cap Excellence. Cette évolution, fruit d'une dynamique urbaine et économique intense, témoigne de notre capacité à nous adapter et à saisir les opportunités du changement.

Mais ce succès s'accompagne de responsabilités. Face aux défis du changement global, Baie-Mahault, par sa centralité et son attractivité, se trouve en première ligne. Les transitions écologique, numérique, et sociale ne sont pas de simples orientations : elles sont des impératifs pour garantir un avenir soutenable à nos 31 000 habitants et aux générations futures.

C'est pourquoi, dès 2021, nous avons choisi d'anticiper en transformant notre administration. Nous avons créé un département dédié aux transitions, afin de structurer et accélérer nos actions autour de quatre priorités : garantir la cohésion sociale, promouvoir une écologie pragmatique, cultiver l'innovation, et renforcer la démocratie participative.

Ce rapport de développement durable est bien plus qu'un document : c'est le reflet de notre vision et de notre ambition collective. Il met en lumière les efforts déjà engagés et trace la voie des actions à venir. Ensemble, nous pouvons faire de Baie-Mahault un modèle d'équilibre entre développement, solidarité et préservation de notre territoire.

Portons, par nos actions concrètes, les bases d'un avenir durable pour Baie-Mahault.

**Votre Maire**



**Jacqueline FAVORINUS**  
*Elu en charge du développement durable*

**Chères Baie-Mahaultiennes, chers Baie-Mahaultiens,**

En matière de développement durable, notre responsabilité est immense. Face à des défis globaux et locaux qui s'entrelacent, les projets que nous portons nécessitent de concilier des thématiques et des expertises plurielles. Cette transversalité, bien que précieuse, rend souvent complexe la priorisation des objectifs à atteindre. Pourtant, il nous revient, en tant que décideurs, de traiter ces situations avec lucidité et pragmatisme, tout en accompagnant les agents communaux dans cette transformation.

Mais au-delà de l'expertise et de l'action publique, une autre responsabilité nous incombe : faire preuve de pédagogie. Les changements que nous vivons sont rapides, parfois brutaux, et peuvent engendrer des précarités immédiates. Nous devons expliquer, convaincre, et embarquer les baie-mahaultiens dans cette transition, en reconnaissant leurs craintes et en leur offrant des solutions adaptées et inclusives.

Le verdissement de nos pratiques ne se limite pas à un engagement de la commune. Il passe par l'implication de chacun, à tous les niveaux : dans sa délégation, sa mission, ou sa façon d'occuper et de respecter le territoire. C'est en opérant les bonnes connexions et en cultivant des coopérations efficaces que nous pourrions construire une action publique ajustée, plus juste et plus durable.

Avec ambition et détermination, nous pouvons faire de Baie-Mahault un territoire exemplaire face aux défis de transitions.

**Votre Adjoint au Maire délégué au Développement Durable**



**Justine GENEVIEVE**

*Directrice général des services*

### **Chères collaboratrices, chers collaborateurs,**

Les compétences que nous portons rythment le quotidien de nos concitoyens et façonnent le visage de notre territoire : développement économique, action sociale, logement, transport, éducation, sport, culture, tourisme... Notre rôle est central, car nous sommes à la fois moteurs du développement et garants d'un avenir durable pour Baie-Mahault et ses habitants.

Pourtant, les défis sont nombreux. L'INSEE souligne que la Guadeloupe, à l'instar de la Martinique, fait face à une double problématique : la fuite des jeunes et le vieillissement de sa population. Ces réalités exigent de nous une responsabilité accrue en tant qu'artisans de l'action publique et influenceurs de son évolution. Nous avons le devoir d'incarner les catalyseurs d'idées et d'énergies nouvelles pour transformer ces défis en opportunités.

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent une boussole essentielle dans cette quête. Ils nous invitent à repenser nos méthodes et à bâtir des politiques publiques locales plus robustes et innovantes. Une action publique robuste repose sur des ressources humaines, techniques et financières solides et renouvelables. Elle se veut également innovante en apportant des solutions concrètes, adaptées aux besoins locaux, parfois négligés ou sous-estimés.

Nous avons les outils, les compétences et la vision nécessaires pour bâtir le monde de demain. Soyons les ouvriers de cette transformation et mettons notre expertise au service d'un territoire vivant, inclusif et durable.

### **Avec conviction**



### **DTEDD**

Direction de la Transition Écologique et du Développement Durable

### **Chères toutes et chers tous,**

La transition écologique n'est pas une option, mais une nécessité. À Baie-Mahault, notre mission consiste à conjuguer innovation et pragmatisme pour bâtir des solutions adaptées aux besoins de notre territoire. Chaque projet, chaque initiative doit répondre à l'urgence environnementale tout en respectant nos spécificités locales. Faisons preuve de créativité et d'engagement pour relever les défis d'aujourd'hui et garantir un avenir durable à notre commune.

### **Avec engagement**

# TROMBINOSCOPE



Hélène **MOLIA épouse POLIFONTE**  
Maire



Justin **DESSOUT**  
1er Adjoint



Shella **COMMIN**  
2ème Adjoint



Georges **DAUBIN**  
3ème Adjoint



Danila **CHALUS épouse BAZILE**  
4ème Adjoint



David **MONTOUT**  
5ème Adjoint



Célia **MIMIETTE épouse HATCHI**  
6ème Adjoint



Pierre **VENUTOLO**  
7ème Adjoint



Fabienne **ANTENOR**  
8ème Adjoint



Michel **MADO**  
9ème Adjoint



Johanne **DAHOMAIS**  
10ème Adjoint



Denis **BERNADOTTE**  
11ème Adjoint



Jacqueline **FAVORINUS**  
Adjointe de Quartier



Jocelyne **EUSTACHE**  
Adjointe de Quartier



Jocelyn **LÉRÉMON**  
Adjoint de Quartier



Denise **MEGY-SERMAN**  
épouse **BLEUBAR**  
Conseillère Municipale



Lyliane **SALOMÉ**  
épouse **PIQUION**  
Conseillère Municipale



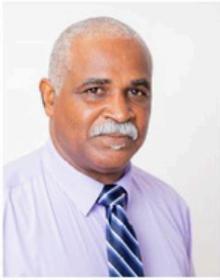
Juliana Gerty **DAN**  
Conseillère Municipale



Fred **EUSTACHE**  
Conseiller Municipal



Ary **CHALUS**  
Conseiller Municipal



Philippe **NABAB**  
Conseiller Municipal



Chazy **CIRANY**  
Conseiller Municipal



Jean-Louis **OPHELTES**  
Conseiller Municipal



Kattia **THÉODORE**  
Conseillère Municipale



Tony **MOUSSE**  
Conseiller Municipal



Lydia **DUPONT**  
Conseillère Municipale



Olivier **SHEIBOUDHOU**  
Conseiller Municipal



Murielle **ROCH épouse JABES**  
Conseillère Municipale



Corinne **PETRO**  
Conseillère Municipale



Sandra **MANIJEAN**  
Conseillère Municipale



Frédéric **THÉOBALD**  
Conseiller Municipal



Joseph **LEE**  
Conseiller Municipal



Alain **RAGOUTON**  
Conseiller Municipal



Marie-Claude **BEAUZOR épouse ALEXIS**  
Conseillère Municipale



Diana **ETIENNE-ROUSSEAU**  
Conseillère Municipale



Silvie **CHAMMOUGON épouse ANNO**  
Conseillère Municipale



Christophe **CESARIN**  
Conseiller Municipal



Amandine **FUNDERE**  
Conseillère Municipale



Joël **SYLVESTRE**  
Conseiller Municipal

# CADRE TECHNIQUE

## OBJECTIFS

• Le RDD (Rapport développement Durable) est un rapport qui présente les actions en matière de développement durable, sur l'année.

Bien qu'il ne soit obligatoire que pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, **Baie-Mahault a fait le choix de cet outil pour donner plus de visibilité aux actions relevant de l'axe stratégique** "Promouvoir la transition écologique & le développement durable". Il permettra dans le même temps de préfigurer la mise en place du budget vert, devenu obligatoire pour les collectivités territoriales (Art.191 de la loi de finance n°2023-1322).

## À QUOI SERT LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

- à éclairer le débat et les choix budgétaires et stratégiques de la collectivité.
- à informer et à sensibiliser sur la mise en œuvre du développement durable dans l'action de la collectivité auprès des élus, techniciens et citoyens.
- à discuter, à échanger les bonnes pratiques et à valoriser les actions menées sur le territoire.
- à fournir un cadre méthodologique de rigueur pour faire le bilan des actions menées.

## QUEL CADRE DE PRÉSENTATION DU RDD ?

Le RDD a pour objectif d'évaluer l'impact environnemental des actions issues des **4 axes stratégiques du projet politique**. Plusieurs cadres de référence peuvent être utilisés pour apprécier l'impact des actions :

### 4 AXES DU PROJET BAIE-MAHAULTIEN



• L'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable.

### 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

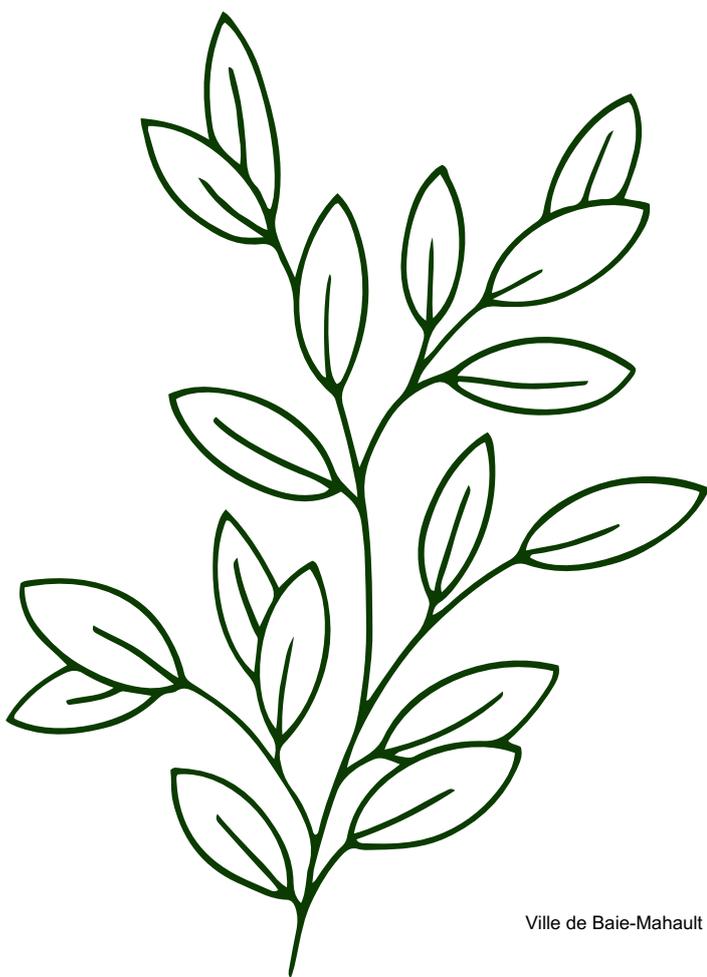


- Les 5 finalités du développement durable énoncées dans le code de l'environnement.

“ Il n'existe pas de modèle de rapport de développement durable s'appliquant à tout et à tous. Promouvoir et adopter une logique de ce type conduirait à nier deux réalités : les spécificités de chaque territoire et l'essence même du développement durable, qui conduit le changement sans le figer dans des formes contraintes. ”

La ville a fait le choix d'utiliser comme référence pour ce rapport les 5 finalités du développement durable, afin d'avoir un référentiel connu de tous.

## 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



### LE SAVIEZ-VOUS ?

[www.agenda-2030.fr/agenda-2030/](http://www.agenda-2030.fr/agenda-2030/)



En septembre 2015, à l'occasion de la 70ème Assemblée générale des Nations unies, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ». C'est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il porte une vision de transformation de notre monde en renforçant la paix, en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Il s'articule autour de 17 objectifs mondiaux, appelés Objectifs de développement durable (ODD).

Le développement durable a 5 finalités définies par l'article L.110-1 du Code de l'environnement et le rapport développement durable par l'article 255 de la loi n°2010-788 (Grenelle II) :

# SOMMAIRE

EDITO .....	02
TROMBINOSCOPE .....	03
CADRE TECHNIQUE .....	06
Les objectifs du rapport de développement durable .....	06
Quel cadre de présentation du rapport de développement durable .....	06
Les 4 axes du projet Baie-Mahaultien .....	
Les 17 objectifs de développement durable .....	06
Les 05 finalités du développement durable .....	07
LES CHIFFRES CLÉS .....	10
<b>1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>11</b>
Objectifs .....	12
Les enjeux du territoire .....	12
Nos conventions .....	12
Nos actions .....	13
Nos labels .....	14
<b>2. PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ .....</b>	<b>15</b>
Objectifs .....	16
Baie-Mahault : Zone de biodiversité .....	16
Programme Baitterfly : Reconquête de la biodiversité.....	16
Nos actions .....	17
Nos labels .....	18
<b>3. L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS .....</b>	<b>19</b>
Objectifs .....	20
Nos actions .....	20
<b>4. LA COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS .....</b>	<b>24</b>
Objectifs .....	25
Nos actions .....	25
Agenda 21 de la culture .....	25

<b>5. LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES</b>	<b>28</b>
Objectifs .....	29
Nos actions .....	29
Programme Bio'Maho .....	30
Notre label .....	32

# LES CHIFFRES CLÉS

## TERRITOIRE DE BAIE-MAHAULT



**30 316**  
habitants (en 2020)  
RP INSEE



**4 600 ha**  
de superficie



**27 054**  
emplois (en 2020)  
RP INSEE



**1 108 ha**  
superficie de forêt et  
milieux semi-naturels



**1 146 ha**  
superficie de terres  
agricoles



**1 109 ha**  
superficie en eau  
(étangs et rivières)



**1 439 ha**  
superficie urbaine  
(terres artificialisées)



**12 979**  
résidences principales  
(en 2018) RP INSEE



**01**

**LUTTER CONTRE LE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



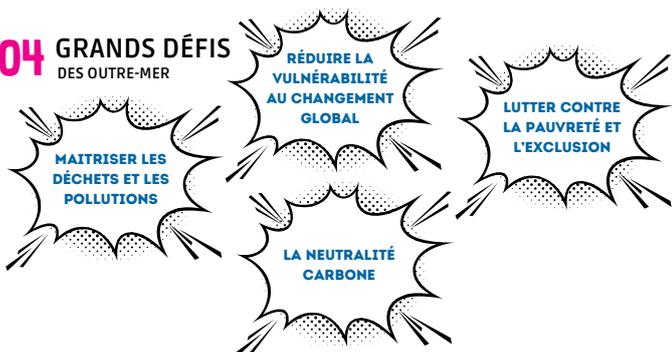


# 01 | LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## OBJECTIFS

- Visé à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques.

### 04 GRANDS DÉFIS DES OUTRE-MER



## LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Nos territoires sont les **1ères victimes du changement climatique**. C'est ainsi que les outre-mer doivent relever **4 grands défis**. Constats réaffirmés par les derniers rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui vont jusqu'à envisager la possibilité pour certaines îles de devenir inhabitables au cours de ce siècle. La crise climatique n'est donc pas un problème du futur, mais bien une réalité observée quotidiennement chez nous.

Baie-Mahault n'est évidemment pas épargnée par cette réalité, et elle est parfaitement consciente de la **responsabilité écologique que lui confère sa centralité**.



## NOS CONVENTIONS

### PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE



Notre territoire constitue une partie de l'aire d'adhésion du PNG. La ville de Baie-Mahault est en lien avec l'espace maritime du PNG. Afin de renforcer sa participation à la conservation de ces cœurs, la commune et le PNG ont mis en œuvre un partenariat pour la période 2020 - 2023 matérialisé par la signature d'une convention. A ce titre, elle participe à la production d'un territoire d'exception par son rôle de **corridor écologique** entre la Basse-Terre et Grande-Terre et travaille à renforcer la connaissance, la gestion, la protection et l'appropriation des espaces naturels par la population à travers 4 cibles et 9 fiches actions.

### ELECTRICITÉ DE FRANCE



**“La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.”** La multi-insularité de l'archipel Guadeloupe et son exposition au changement climatique font de la maîtrise de l'énergie un enjeu majeur du territoire. C'est pour cela que la ville de Baie-Mahault a **signé le 03 février 2023, une convention** de partenariat avec EDF Archipel Guadeloupe visant à accroître sa connaissance des enjeux de la transition énergétique :

- Par la promotion d'une consommation électrique maîtrisée et responsable,
- A travers le dispositif “L'énergie...je maîtrise”.

**04**  
CIBLES

**09**  
FICHES





## CONSERVATOIRE DU LITORAL



La commune de Baie-Mahault s'est engagée de longue date dans la gestion des sites du Conservatoire du littoral. Elle va plus loin dans son engagement en **signant le 03 Février 2023 la convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral site de de Jarry-Houëlbourg.**

## NOS ACTIONS

### JA'RIV

Le projet Ja'riv, objet de la convention signé le 03 février 2023, porte précisément sur la **réhabilitation des mangroves occupées et remblayées illégalement** par les entreprises de la zone industrielle de Jarry et la création d'une ceinture verte qui sera matérialisée par un sentier périphérique à construire à l'interface des zones humide et industrielle. La ville de Baie-Mahault désormais gestionnaire du site depuis le 3 février 2023, met tout en œuvre pour recruter des agents du littoral, afin de contribuer à la préservation des écosystèmes et paysages.



### FORMATION INTERNE



Cette formation a un double objectif : dans un premier temps, sensibiliser les agents aux objectifs de développement durable "ODD" et à la mise en œuvre des objectifs de l'agenda 2030 ; dans un second temps, mettre en perspective les ODD avec les compétences de la ville et les enjeux du territoire. Nous voulons grâce à cela préparer le personnel à contribuer activement à l'élaboration de l'agenda 2030.

**100** AGENTS FORMÉS



## AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



La ville de Baie-Mahault a en 2023, **quatre conventions en cours avec l'ADEME** dans le cadre de différents projets portant sur la transition écologique et le développement durable, sur des thématiques aussi diverses que la cantine durable, l'approche urbaine durable, la formation et la sensibilisation à l'écologie.

### AUD ET ECO-QUARTIER

L'Approche Urbaine Durable (AUD) est une démarche en 4 phases (vision, définition des ambitions, transcription et concrétisation) visant à intégrer l'ensemble des enjeux environnementaux et sociétaux clés d'un territoire dans les différents projets de développement territorial et d'aménagement. Ainsi **l'outil prend en compte plusieurs facteurs** :



La réalisation de l'AUD du secteur Nord de Baie-Mahault constitue l'étape préliminaire à la **création d'un ou plusieurs écoquartiers**. Cette AUD a permis de réaliser un diagnostic de développement durable, sur les secteurs du Bourg, Fond Richer et Trioncelle, à partir de l'ensemble des travaux déjà entamés par la ville, pour « poser les enjeux-clés relatifs au développement durable du quartier ».

Cet exercice de réflexion globale vise à trouver une cohérence d'ensemble entre tous les projets communaux prévus pour ces secteurs.





## LES PETITS AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Ce projet vise à **préparer les générations futures à faire face aux enjeux et créer de nouvelles cohortes d'écocitoyens**. Ces journées ont permis de former et sensibiliser les jeunes de 07 à 17 ans afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de l'environnement. Désormais dotés des connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir des pratiques durables, ces écocitoyens participent activement aux actions de la ville en matière de développement durable.

### 05 THÉMATIQUES ABORDÉES



Agriculture



Déchets



15 AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT



Energie



Eau



Mobilité

## DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES

L'objectif est de **limiter au maximum l'emploi du papier et les déplacements** en mairie. Aujourd'hui, des agents "France Services" accueillent les citoyens dans les espaces numériques de Belcourt, Fond A Roc et Moudong afin de les aider dans l'accomplissement de leurs démarches administratives. Pour faciliter l'accès à l'information, la ville s'est lancée dans la refonte de son site internet avec l'ajout de quatre portails ainsi que le développement d'une application en libre accès, "Bima'ville".



### 04 NOUVEAUX PORTAILS

1. **Portail famille** (Inscription, transports...)
2. **Portail Gestion Relation Citoyen** (état civil)
3. **Portail cimetière** (cartographie, cotisations)
4. **Portail urbanisme** (construction, rénovation...)



### 01 APPLICATION SMARTPHONE

- Une carte interactive du territoire
- un agenda des prochains évènements
- un portail offres d'emploi
- Une fonction signalement

## NOS LABELS

CIT'ERGIE

Cit'ergie  
European Energy Award

La ville de Baie-Mahault a obtenu en 2015 le label CAP Cit'Ergie valable jusqu'en décembre 2023. Nous travaillons actuellement sur le passage au label CAE "Climat Air Energie", évolution de l'ancien label Cit'ergie.

Afin de répondre aux objectifs de réduction des émissions de CO2, d'efficacité énergétique et de consommation des énergies d'origine non-renouvelables, la ville a établi un **plan d'actions sectorisé en 6 domaines** avec 64 actions.

### PLAN D'ACTION DOMAINES 06

1. **Planification du développement territorial**
2. **Patrimoine de la collectivité**
3. **Approvisionnement énergie, eau, assainissement**
4. **Mobilité**
5. **Organisation interne**
6. **Coopération / Communication**

## VILLE INTERNET



Cela fait déjà treize ans que la mairie s'est engagée dans un processus de politique publique numérique locale. En 2011, la ville obtient le label avec 3 arobases "@@@" . Ce n'est qu'en 2013 qu'elle passe aux 4 arobases "@@@@" et en 2014 aux 5 arobases "@@@@@@" avec la mention école-internet. **Pour l'édition 2023, la ville de Baie-Mahault préserve ses 5 arobases.**

Chaque années des actions sont mises en place afin de **réduire la fracture numérique**, pour démocratiser l'accès au plus grand nombre à ces nouveaux outils et services devenus indispensables.

02

**PROTEGER LA  
BIODIVERSITÉ**





# 02 | PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

## OBJECTIFS

- Mettre en place une gestion durable des écosystèmes en préservant la biodiversité et en limitant les impacts à long terme des catastrophes.



## BAIE-MAHAULT : ZONE DE BIODIVERSITÉ

Baie-Mahault est le **2ème littoral le plus long** de la Guadeloupe et la seule commune du département à posséder **2 façades maritimes**. Ouverte sur le Grand cul de sac marin "GCSM", on y retrouve la **Réserve Man of Biosphère "MaB"**, programme créée par l'UNESCO (organisation internationale) pour protéger les écosystèmes locaux afin de préserver le caractère unique de sa biodiversité. Elle comprend également une zone humide inscrite sur la liste de **Ramsar** (liste des zones humides d'importance internationale), prônant la conservation et l'utilisation rationnelle de ces zones. Par ailleurs, l'îlet Christophe, situé en **Cœur de Parc** est un **lieu unique de nidification de plusieurs espèces dont le pélican brun**.

**02**  
façade  
maritime

**42 km**  
linéaire de  
littoral

**01**  
site classé au  
niveau national

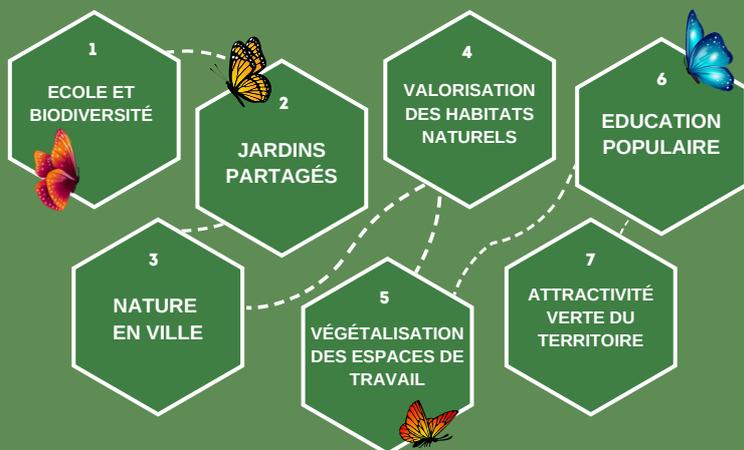


**02**  
classement au  
niveau international



## PROGRAMME BAIETTERFLY

Le programme Baietterfly est un projet de **reconquête de la biodiversité** ou "Comment faire revenir le papillon à Baie-Mahault", structuré autour de 7 axes :



Baie-Mahault fait face à de **nombreuses pressions** telles que la disparition des terres agricoles liée à la forte attractivité résidentielle et économique (140 hectares consommés au cours de ces 10 dernières années), l'artificialisation des sols, les dépôts sauvages dans les espaces naturels, la pollution, le changement climatique.

Tout cela entraîne des atteintes importantes, parfois irréversibles des milieux naturels, une mangrove endommagée, une augmentation des dysfonctionnements hydrauliques et un corridor écologique fracturé. C'est pour cela que la **ville s'est doté d'un programme de reconquête de la biodiversité intitulé "Baietterfly"**.

Le positionnement central du territoire de Baie-Mahault au sein de l'archipel lui confère une **responsabilité écologique incontournable**. De sa bonne santé dépendent plusieurs espèces, le trait d'union qu'il représente étant le couloir obligé de leur circulation et de leur épanouissement.

Ce rôle majeur dans l'équilibre du territoire a été reconnu par l'Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (ARB'IG) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui, en 2023, ont respectivement **délivré à la Ville deux labels** : "Territoire Engagé pour la Nature" (18/07/2023) et "Atlas de la Biodiversité Communale" (26/10/2023).



## NOS ACTIONS

### PLANTÉ LOKAL



L'ONF a porté le projet "Planté Lokal" sur le site de Jarry-Houëlbourg (zone industrielle). Le 3 février 2023, la gestion du site à été transférée à la commune de Baie-Mahault. Ce site relie les forêts marécageuses des Aymes jusqu'aux forêts de Petit-Bourg. Il constitue l'un des derniers corridors écologiques du centre Guadeloupe d'après le Schéma Régional du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité "SRPNB". Nous avons mené conjointement avec l'ONF, le CDL, la collectivité de Baie-Mahault et les citoyens une opération de **plantation pour restaurer cet espace naturel boisé dégradé d'environ un hectare.**

**1 600** ARBRES  
**PLANTÉS**

### VÉGÉTALISATION DES ESPACES DE TRAVAIL

Par le biais de sa politique RSO, la Direction de la Transition Ecologique et du Développement Durable de la ville de Baie-Mahault a commencé la végétalisation des espaces de travail avec la **création de "jardins créoles"** au sein de 2 services en 2023. L'objectif à long terme est que chaque service ait son jardin.

**52**  
**AGENTS**



**21** BACS  
EN BOIS



**20** ARBRES  
PLANTÉS EN POT

### ECOLE ET BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la semaine du développement durable (02/10/2023), deux classe de CP de l'école élémentaire de la Jaille, ont **créé au sein de leur établissement un jardin créole** en pots et en bacs. Chaque élève a ramené un plant ou des graines de fruits afin de les planter. Nous pouvons donc retrouver dans ce jardin des plantes médicinales, aromatiques, des légumes et des fruits.



**37** ÉLÈVES  
CLASSES DE CP



**50** PLANTATIONS  
EN POT ET EN BAC

### ITINÉRAIRE THÉMATIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

Entre octobre et novembre 2023, trois journées ont été consacrées à la **biodiversité du territoire de Baie-Mahault à destination de 75 agents de la ville**. Le fait de connaître la biodiversité de notre commune, permet de mieux la protéger. Chaque journée thématique de sensibilisation et d'acculturation est composée de deux temporalités distinctes :

1. Une matinée dédiée à la visite thématique de redécouverte du territoire (4 sites).
2. Une après-midi consacrée à l'animation d'une fresque sur le thème de la biodiversité.

**04** SITES



#### BIODIVERSITÉ MARINE

- L'ilet Christophe
- Rivière salée



#### BIODIVERSITÉ TERRESTRE

- Pointe à Donne (Mangrove)
- Calvaire Mazouloute (Prairie humide)

**75**  
**AGENTS** TOUCHÉS





## NOS LABELS

### LABEL "TEN"



La labellisation TEN "Territoire engagé pour la nature" obtenue le 18/07/2023, constitue la colonne vertébrale du programme communal de reconquête de la biodiversité "BAIETTERFLY". Elle **comprend quatre fiches actions** à déployer sur les trois prochaines années (2023-2026).



Valoriser le patrimoine arboré



Développer l'identité mellifère du Mahot



Utiliser les outils numériques pour recenser, sensibiliser et protéger



Réaliser un Atlas de biodiversité communal

### LABEL "ABC"

L'ABC "Atlas de la Biodiversité Communal" (labellisation obtenue le 26/10/2023) est un **inventaire des milieux et espèces** présents sur une zone d'un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élu, citoyens, associations, entreprises) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, l'ABC est donc un **outil d'information et d'aide à la décision** pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

[www.arb-guadeloupe.fr](http://www.arb-guadeloupe.fr)



**Les outre-mer regroupent 80 % de la biodiversité française.**

La Guadeloupe, territoire emblématique des Petites Antilles, est le reflet de cette richesse écologique. Moins déboisée que la plupart des îles voisines, elle présente des forêts (sèches, humides, marécageuses ou de mangrove) et un lagon qui sont les plus grands des Petites Antilles. Avec 10 600 espèces natives, la Guadeloupe forme aussi l'un des principaux réservoirs de biodiversité des Petites Antilles.

La biodiversité guadeloupéenne se distingue au niveau national et mondial. En ne considérant que les espèces indigènes, la **Guadeloupe abrite 6% de la biodiversité nationale. Elle représente même, à elle seule, 3% des espèces mondiales de mousses et fougères.**



03

L'ÉPANOUISSEMENT DE  
TOUS LES ÊTRES HUMAINS





# 03 | EPANOUISSEMENT DE TOUS

## OBJECTIFS

● Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de ceux ou celles qui vivent ailleurs sur la planète, est le gage d'un développement harmonieux des territoires. Pour autant, **ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations** : entre territoires, entre populations urbaine et rurale, entre classes sociales et catégories socioprofessionnelles, entre travailleurs et chômeurs...



## NOS ACTIONS

### BÉMAO VAKANS COOL

Comme chaque année au mois de juillet, la Ville de Baie-Mahault a mis en place le programme "Bémao Vakans Cool", avec des ateliers culturels, sorties et autres **animations**.

C'est un dispositif pour tous les jeunes baie-mahaultiens de 06 à 21 ans.

11

ATELIERS

Ka / Guitare / Kadri / Kizomba / Afro house / Double dutsh / Maré tèt / Rallye / Jaden aw / Soirée nèg mawon



80 ENFANTS

De 06 à 21 ans

### PING AU FÉMININ

Comme chaque année, le Ping-Pong Club de Baie-Mahault "PPC" s'est associé à la manifestation "Label Ping au féminin", **engagée auprès des femmes dans la lutte contre le cancer** au féminin. C'est dans ce cadre que le 08 mars 2023 à la salle Mauralex Taupe, s'est déroulé un débat sur le sujet, suivi d'une séance de ping-pong dédiée aux femmes.

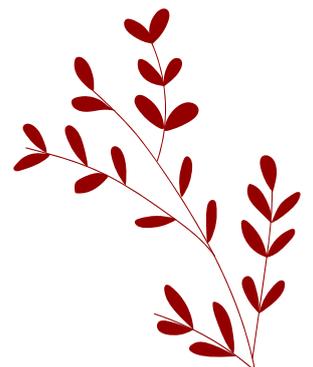
64 FEMMES  
ont participé



### VILL'OPÉRA

Le 02 décembre 2023, dans le cadre de Vill'Opéra sur le parvis de la mairie de Baie-Mahault, s'est tenue une soirée de musique lyrique avec 6 artistes issus de Guadeloupe, Martinique, Guyane et des Outre-mer. Au fil de la musique, l'opéra Carmen de George Bizet raconte **l'histoire de Carmen, une matador séduisante et passionnée, qui travaille dans une distillerie.**

ARTISTES 06  
lyriques





## NUIT DE LA LECTURE

Créé en 2017 par le ministère de la Culture pour fédérer acteurs du livre et lecteurs et célébrer le plaisir de lire, les “Nuits de la lecture” sont organisées depuis 2022 par le Centre national du livre (CNL). Du 19 au 22 janvier 2023, se déroulait la 7e édition sur le thème de la peur. Le thème de la Bibliothèque Paul Mado de la ville de Baie-Mahault était **“Si ou pè, pa pè !”**. Trois ateliers ont été proposés : une chasse aux livres, des histoires et contes dans l’œuf et un atelier d’écriture.



### 05 ÉCOLES

Belcourt / Cora Mayeco  
Convenance / Louis  
Andréa I & II / Calvaire



### 03 ATELIERS

1. Chasse aux livres
2. Histoires et contes
3. Atelier d’écriture

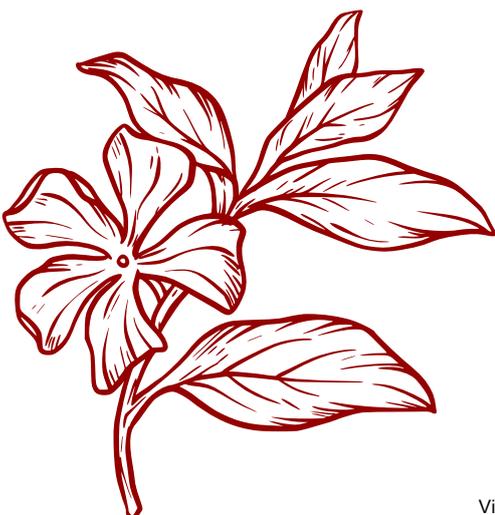


### 56 ENFANTS 07 - 11 ANS



### 41 ADULTES

**TOTAL : 97 PERSONNES**



## JOB DATING



L'accès à l'emploi demeure l'une des préoccupations majeures de la Ville de Baie-Mahault, qui initie et soutient de multiples actions en faveur de l'insertion professionnelle.

### “Job dating” en partenariat avec Orange

Deux sessions ont été organisées les 23 et 24 mars 2023 au Centre de Ressources de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale de Baie-Mahault. Elles concernaient les 16-25 ans pour des contrats de professionnalisation en relation clients, dans le secteur de la télécommunication.

### “Job dating” en partenariat avec Carrefour Destreland

Le 12 mai 2023, la Ville, l'Association des entreprises de la galerie marchande du centre commercial et Pôle emploi, ont organisé une rencontre entre les postulants et les représentants des entreprises du centre commercial. 300 candidats sur toute la Guadeloupe ont été présélectionnés par Pôle emploi.

### “La nuit de l’alternance” en partenariat avec pôle emploi

Le 20 septembre 2023, s’est déroulée la 2ème édition de la “Nuit de l’alternance”, au gymnase Valère Lamie. Pour l’occasion, des centres de formation et plus de 50 chefs d’entreprises étaient présents. Plus de 400 jeunes s’y sont rendus. Environ 165 postes vacants ont été recensés.

### 03 JOB DATING

1. “Job dating” avec Orange du 23-24/03/2023
2. “Job dating” avec Carrefour Destreland le 12/05/2023
3. “Nuit de l’alternance” avec pôle emploi le 20/09/2023

### 110 RECRUTEURS

Chefs d'entreprises / centres de formations



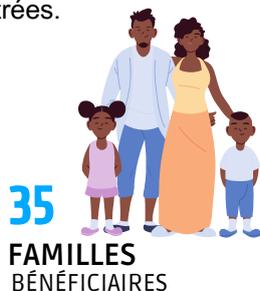
### 1 070 CANDIDATS

En recherche d'emploi ou d'alternance



### ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ

En octobre 2023, il y a eu un accompagnement des familles nécessiteuses par un psychologue en leurs proposant une thérapie familiale face aux difficultés rencontrées.



### LES ADOS FACE AUX ÉCRANS

A travers l'action «A dos les écrans en famille», la ville avait trois grands objectifs :

- Sensibiliser les parents sur les effets des écrans ;
- Accompagner et éduquer les parents et jeunes aux bonnes pratiques ;
- Mettre en face des temps d'animation parents-enfants sans écrans.



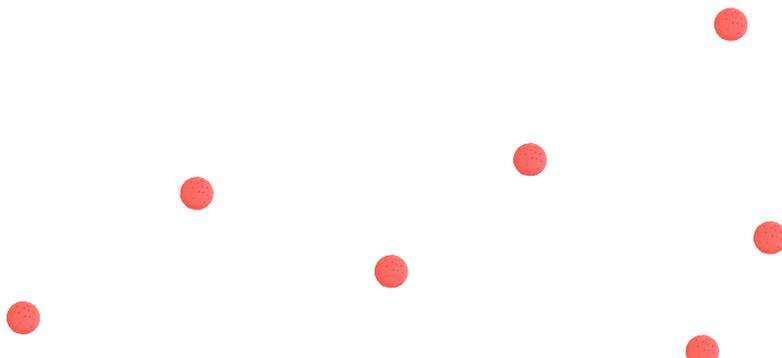
### COACHING PARENTAL

En novembre 2023, la cellule accompagnement à la parentalité a organisé un coaching à l'aide de deux coaches, un en individuel et le second en collectif (hommes et femmes) visant à évaluer les difficultés rencontrées par les familles afin de les aider rééquilibrer la fonction parentale et retrouver une harmonie de vie.



### LES SEMAINES DE LA PARENTALITÉ

De novembre à décembre 2023, il y a eu la semaine de la parentalité afin de consolider le partenariat engagé avec tous les acteurs qui gravitent autour de la parentalité sur notre territoire. Fédérer et articuler les actions conduites auprès des familles. Permettre un lieu d'échange, de rencontre mais aussi de prévention. Favoriser un moment de plaisir partagé entre les parents. Contribuer à consolider le lien entre les familles. Renforcer la fonction parentale par un travail collectif et enfin réussir à toucher des familles isolées.





### GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ

La GUSP est un mode de gestion qui permet de mobiliser, autour de la Ville, l'ensemble des intervenants présents sur un quartier : les bailleurs sociaux, les syndicats, les polices nationale et municipale, la prévention, et surtout les habitants.

La mise en œuvre de la GUSP est rattachée au Pilier Cadre de vie et renouvellement Urbain du contrat de ville. Outre les quartiers visés dans les deux programmes nationaux de renouvellement urbain (PNRU puis NPNRU), elle se trouve notamment étendue, de façon facultative aux quartiers de veille active (QVA). Baie-Mahault en comporte cinq, Fond Richer, Le Bourg, Moudong, Bragelogne, Calvaire. Pour des raisons de cohérence territoriale, le dispositif a aussi été étendu au quartier de la Jaille.

La Convention communale GUSP a pour objectif de :



Instaurer ou conforter un espace de collaboration partenariale, permettant d'offrir une lisibilité partagée des problématiques de gestion urbaine de proximité et des réponses apportées par les signataires ;



Développer des outils partagés de suivi de la GUSP et du déploiement des actions ;



Assurer la coordination des différents partenaires sur leurs champs de compétences respectifs ;



Articuler un pilotage intercommunal avec des modalités de déclinaison locale par commune ;



Etablir et/ou clarifier le partage des responsabilités pour sécuriser la bonne répartition des interventions.



04

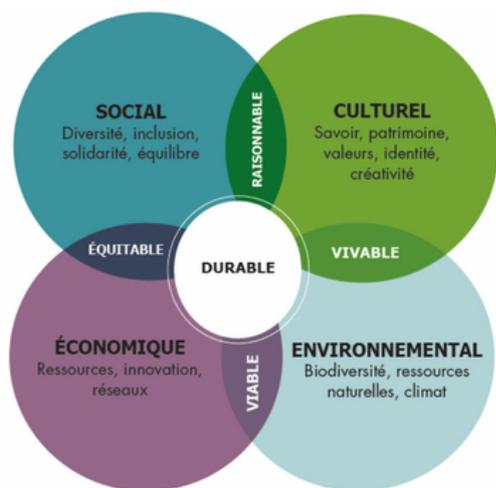
**COHÉSION SOCIALE ET  
SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES  
ET ENTRE GÉNÉRATIONS**



# 04 | COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

## OBJECTIFS

- La persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que **la croissance n'implique pas toujours un progrès social**. Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses. (INSEE dossier Occitanie, le 28/02/2018)



## NOS ACTIONS

### AGENDA 21 DE LA CULTURE

L'agenda 21 intègre désormais **la culture comme le 4e pilier du développement durable** au même titre que le social, l'économie et l'environnement, ce qui permet de prendre conscience du fait que la culture est un élément transversal.

L'A21C est un outil de planification stratégique et un document de référence à vocation mondiale mis en place en 2004 **à l'initiative de l'UNESCO, l'ONU et les CGLU**.

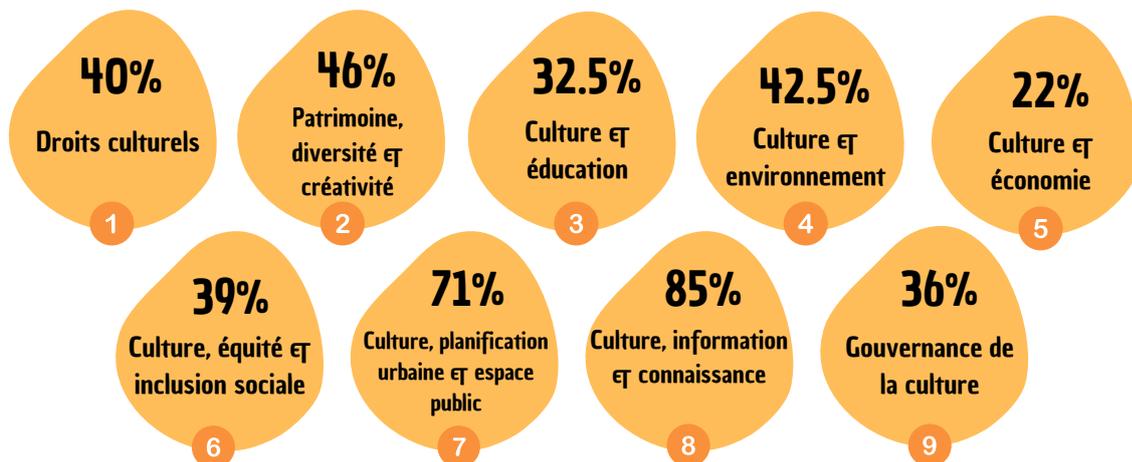


**“La culture est un vecteur de cohésion social, c'est également un outil de sensibilisation, en matière de développement durable.”**

### VILLE PILOTE

Baie-Mahault a entamé en 2019 le programme “Ville Pilotes de l'Agenda 21 de la culture”, qui manifeste la volonté de la collectivité de construire un projet de territoire capable de conjuguer la culture et le développement durable. **09 grands domaines** ou thématiques de Culture 21 ont été dégagés afin de s'auto-évaluer.

**1ÈRE** VILLE PILOTE  
DANS LA CARAÏBE





## MAISONS DE QUARTIERS

Véritable espace de vie, les maisons de quartier accueillent les résidents dans les moments conviviaux, culturels ou à l'occasion des Conseils de Quartier. On ne compte pas moins de 13 maisons de quartier à Baie-Mahault.



**13** MAISONS DE QUARTIER

## PRÉSERVER POUR TRANSMETTRE

Cette action consiste à préserver le patrimoine bâti de la collectivité en le rénovant progressivement.

L'objectif est d'articuler passé, présent et futur dans une perspective de **transmission et de solidarité entre les générations**. Il s'agit aussi de **faire du patrimoine une ressource économique et touristique** par la valorisation des sites jusque-là peu attractifs.



**06** RÉNOVATIONS Bâtiments et monuments



EN HOMMAGE À MAN SOSSO  
**LES AMARREUSES DE JABRUN**

## DUO DAY



Le « DuoDay 2023 » est un dispositif qui offre l'opportunité de **créer des duos entre professionnels et personnes en situation de handicap** au cours d'une journée immersive. Ce dispositif s'inscrit dans la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Le jeudi 23 novembre, la collectivité a réitéré sa participation à cette journée nationale pour la 3ème année. A cette occasion, elle **a accueilli trois candidates**.

## 03 ACCUEIL

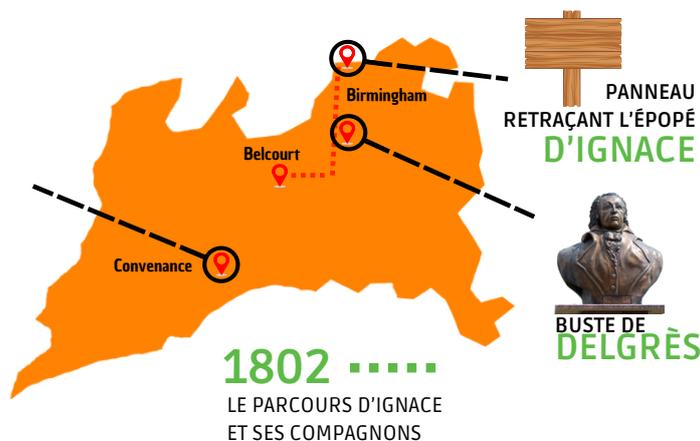
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



## PARCOURS DU PATRIMOINE



La Ville s'est lancée dans un processus de valorisation, d'intégration du patrimoine dans notre paysage urbain pour une **transmission durable aux générations futures**. Ces parcours redonnent vie à notre histoire.



## ELIMINATION DE LA VIOLENCE FAITES AUX FEMMES

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé le **25 novembre "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes"**. Cette célébration a pour origine l'assassinat des sœurs Mirabal, daté du 25 novembre 1960, en République Dominicaine.

Le 24 et le 25 novembre 2023 la ville organisé deux journées "**Fanm Fò**" lors desquelles étaient proposés des ateliers, un défilé, un concert ainsi qu'une projection de film.



### 02 JOURNÉES

1. Estime de soi + soirée ciné
2. Dépôt de gerbe + Concert

## ARBRE DE NOËL DE LA SOLIDARITÉ

A l'occasion de « l'Arbre de Noël de la Solidarité » en 2023, la ville de Baie-Mahault a organisé pour les bénéficiaires des minima sociaux (CAF/RSA) et ayant des **enfants âgés de 0 à 12 ans**, une distribution de cadeaux autour de l'arbre de Noël au sein des Maisons de Quartier.



**287** ENFANTS  
Inscrits

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Guadeloupe est un territoire où les **valeurs d'entraide et de solidarité persistent**, comme le prouve le tissu dense d'associations, de structures de soutien aux populations.

Cinq domaines méritent une attention particulière, car déterminant le développement des autres secteurs de l'action sociale : **l'emploi, l'éducation, la santé, le logement, la famille.**

Les collectivités territoriales apportent leur soutien au quotidien aux populations en situation de vulnérabilité (précarité économique, situation de handicap, difficultés d'accès aux services essentiels...).

05

# MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES





# 05 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

## OBJECTIFS

- “La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables”, constitue l’objet de la 5eme finalité. C’est un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à **réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l’impact environnemental et social de l’ensemble de la chaîne de valeur de nos produits.**

Plus globalement, il faut comprendre les interconnexions entre les décisions personnelles et collectives, et percevoir les impacts de nos comportements respectifs.

## NOS ACTIONS

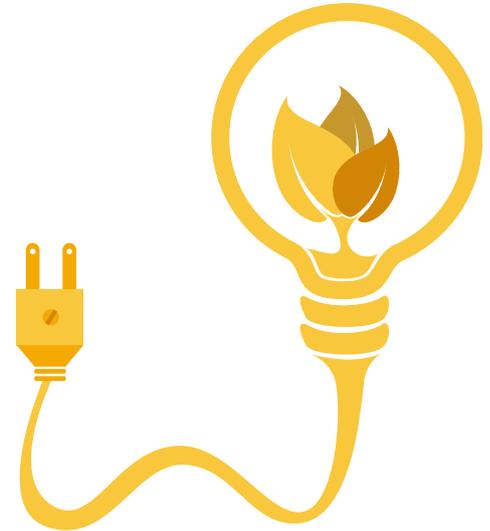
### AUDACIA TECHNOPOLE CARAÏBES

En 2023, le projet « Audacia Technopole Caraïbes » a reçu l’autorisation environnementale donnée par les services de l’Etat.

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement et de l’attractivité économique de son territoire, la ville de Baie-Mahault a décidé de développer, en collaboration avec la Région Guadeloupe et la communauté d’agglomération Cap Excellence, la Technopole de Morne Bernard. **Les domaines d’expertises privilégiés ont pour principale vocation d’accompagner la transformation des pratiques locales en terme de consommation d’énergie.**

Il s’agit de créer un quartier à haute valeur ajoutée de développement dédié aux activités suivantes :

- Technologie de l’information et de la communication.
- Energies renouvelables.
- Transformation agro-alimentaire,
- Recherche et Développement.
- Sciences et technique de la mer.
- Etude des risques majeurs.
- Enseignement supérieur.
- Centre d’affaire.



### RÉNOVATION DE L’ÉCLAIRAGE PUBLIC

**75 000 points lumineux éclairent le territoire guadeloupéen.**

L’éclairage public représente en moyenne 46% de la consommation énergétique d’une commune et 58% de sa consommation électrique. Face à la vétusté des infrastructures et à l’évolution législative, les communes ont l’obligation de rénover leur parc d’éclairage public. Cela permet de garantir un réseau d’éclairage public fiable ainsi que la **réduction à la fois des dépenses et du bilan carbone.**

Dans ce cadre, la commune de Baie-Mahault remplace depuis septembre 2018, **7 000 lampes par des ampoules LED** afin d’adapter l’éclairage en fonction de la luminosité de la journée. Cette opération devrait ainsi amener une réduction de 78% de la facture d’électricité de la ville mais aussi réduire les “Gaz à Effet de Serre” (GES) et la pollution lumineuse.





## TROC/DON

La ville a organisé deux journées de Troc/Don en 2023 : Le troc de rentrée, à eu lieu en octobre à la PESR de Belcourt et le troc de Noël à eu lieu en décembre, sur le parvis de l'hôtel de ville. Ces événements **encouragent la réutilisation, la réduction des déchets et le partage** entre les habitants. Les objets et vêtements n'ayant pas trouvé preneur ont été donnés à la Recyclerie Solidaire, répondant à une logique d'économie solidaire.



**02 JOURNÉES**

1. Troc/Dons de rentrée : 07/10/2023  
2. Troc/Dons de Noël : 09/12/2023



**200 PASSAGES**



**3 000 ARTICLES**

## ELECTRIFICATION DU PARC AUTOMOBILE

La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 impose aux collectivités un quota de véhicules électriques au moment du **renouvellement de leur parc automobile**. Baie-Mahault a déjà fait l'acquisition d'une douzaines de véhicules électriques ainsi que de 9 bornes d'alimentation photovoltaïque hybride.



**09 BORNES D'ALIMENTATION**

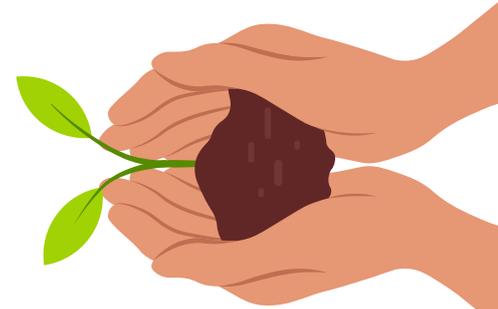


**12 VÉHICULES ÉLECTRIQUES**



## PROGRAMME BIO'MAHO

La ville de Baie-Mahault est porteuse d'un (PAT) "Projet alimentaire territorial" labélisé depuis avril 2021. Le PAT Bio'Maho vise à rééquilibrer le territoire en faveur d'une alimentation plus durable. Il est structuré autour de 5 axes et en 2023, nous avons essentiellement travaillé sur les deux premiers axes.



## RESTAURATION SCOLAIRE DURABLE - AXE 1

### MENU VÉGÉTARIEN



L'article 24 de la loi **EGalim**, acte la mise en place d'un menu végétarien hebdomadaire obligatoire dans l'ensemble de la restauration collective scolaire, à partir du 1er novembre 2019. Sa mise en place en janvier 2023 par la ville de Baie-Mahault a permis de :

- **Diminuer notre impact sur l'environnement** en favorisant les protéines végétales et en limitant les protéines animales.
- **Faire découvrir des nouvelles saveurs.**
- **Diversifier les modes d'alimentation.**



**01 MENU / SEMAINE VÉGÉTARIEN**

### LUTTE ANTI-GASPI

Plus qu'un simple outil de gestion des déchets, ces équipements de tri et de pesée intégrés sont un moyen de sensibilisation des scolaires pour limiter le gaspillage alimentaire. Elles permettent de recenser le volume de déchets par service, par semaine ou année. Elles permettent aussi d'optimiser la composition des menus.

Un **diagnostic du gaspillage alimentaire a été effectué** au réfectoire de la Jaille durant une semaine. Il est de **116 g** en moyenne par convive et par repas.

**03 ÉCOLES PRIMAIRES**

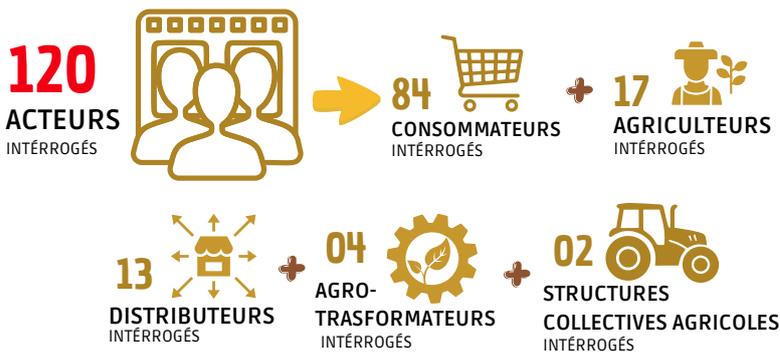




## APPROVISIONNEMENTS EN PRODUITS LOCAUX - AXE 2

### DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL

La première phase réalisée était une note méthodologique présentant les caractéristiques du cadre socioéconomique, les angles et la démarche d'élaboration du diagnostic, ainsi que le panorama des acteurs et activités structurantes à intégrer à l'enquête. Une seconde phase de pré-diagnostic a été réalisée en 2023, afin de disposer d'un **état des lieux des circuits alimentaires existants**, à partir duquel seront définies les chaînes d'approvisionnements pertinentes, avoir une meilleure connaissance du territoire et favoriser l'interconnaissance entre les acteurs impliqués dans le système alimentaire local.



### JOU A ZIYANM

Le mercredi 20 décembre 2023, la ville a soutenu la 2ème édition de "Jou a ziyamn" portée par l'association AREA des agriculteurs de Gourdeliane. Une **journée dédiée à l'igname, racine incontournable pour la Noël**, ainsi qu'aux autres ingrédients pour les repas des fêtes de fin d'année (pois du bois, groseilles, épices, fruits et légumes, produits agro transformés (punch, sirops an tout sos).



- **15 T** d'ignames écoulé en un jour
- **100** exposants
- **3 000** visiteurs.

### MARCHÉ DE PRODUCTEURS

La ville, en partenariat avec les agriculteurs du territoire, travaille actuellement à un projet d'implantation d'un marché agricole à proximité du bourg. Celui-ci sera dédié aux producteurs, agro-transformateurs, artisans et aux animations traditionnelles. Dans ce but une association a été créée pour en assurer la gestion.



**01** CRÉATION ASSOCIATION  
**AGRI'MARCHÉ**





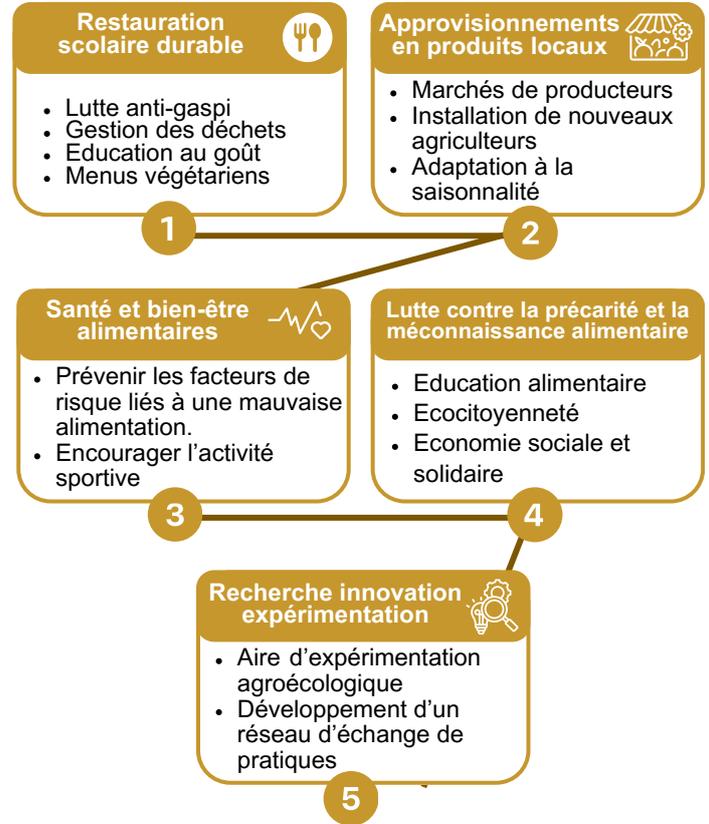
## NOTRE LABEL

### LABEL "PAT"



Le **Projet Alimentaire Territorial "Bio'Maho"** s'appuie sur un **diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation** sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet, dans le cadre d'une démarche ascendante dite bottom-up.

Il est bâti autour de **5 axes** reprenant les enjeux locaux de la transition vers une alimentation durable et ce, en accord avec les exigences de la loi EGALIM.



### LE SAVIEZ-VOUS ?



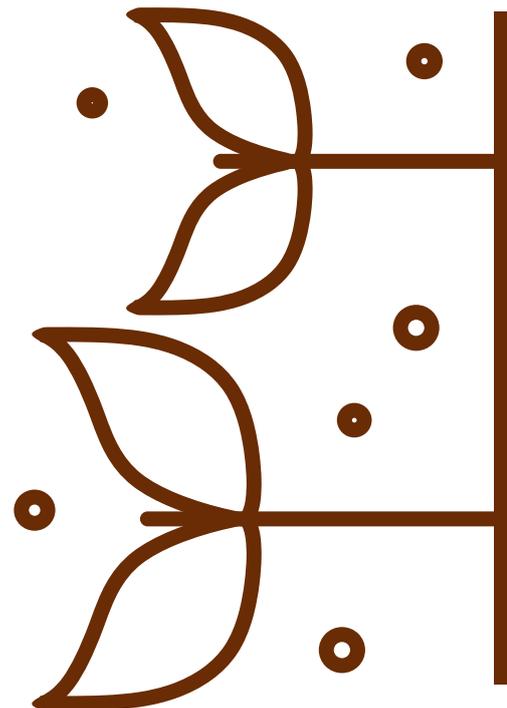
[www.guadeloupe.chambre-agriculture.fr](http://www.guadeloupe.chambre-agriculture.fr)

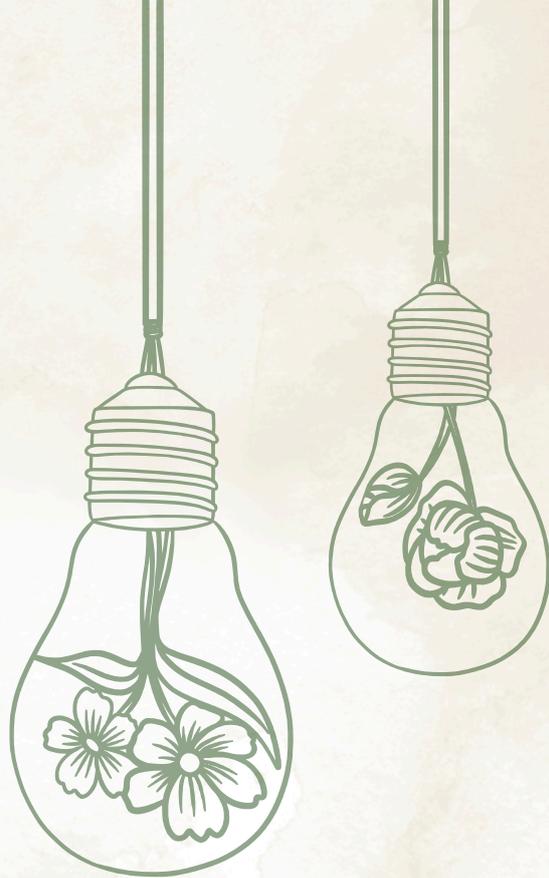
L'agriculture Guadeloupéenne a des spécificités. Situé sur un territoire ultramarin en zone tropicale, ses exploitations sont généralement de petites tailles, environs 4,5 hectares en moyenne.

C'est une agriculture dominée par deux grandes cultures d'exportations, la canne et la banane, dites traditionnelles, prépondérantes :

- En surface, 38 % de la "Surface Agricole Utilisée" (SAU)
- Plus de 50% des exploitations
- Captent près de 90 % des aides publiques.

C'est aussi une agriculture à faible volume en produits alimentaires locaux estimé à 20 %. Mais aussi une agriculture soumise à une forte pression urbaine.





# VILLE DE BAIE-MAHAULT

**Réalisé par**  
La Direction de la Transition  
Ecologique et Développement Durable

**HÔTEL DE VILLE**  
Place Childéric Trinqueur  
97122 Baie Mahault

0590. 26. 59. 60  
Plus d'information sur :  
<https://www.baieMahault.fr>

